

FAQ Lycée Georges Baptiste – Année Scolaire 2020-2021

Les questions/réponses sont alimentées au fil de l'eau. Les modifications sont surlignées en jaune.

Protocole sanitaire**Que fait le lycée suite aux déclarations du ministre du 5 novembre 2020?**

Le lycée s'organise de la façon suivante à compter du 16 novembre 2020 :

- Les classes 1 CAPA, TCAPA, 1CAPR1, 1CAPR2, TCAPR1, TCAPR2, 2TECH, 1MHR1, 1MHR2, 2MHR1, 2MHR2, MC pâtisserie et Cuisinier, MC Sommelierie seront accueillies tous les jours selon l'emploi du temps qui a été distribué le mardi 10 novembre 2020

- Les classes 2BPA 1 et 2, 1BPA 1 et 2, TBPA1 et 2, 1TECH, TTECH, 2BP1E, 2BP2E, 1BP1E, 1BP2E, TBP1E, TBP2E seront accueillies par groupe et en alternance tous les quinze jours, selon l'emploi du temps qui a été distribué le mardi 10 novembre 2020

Les groupes constitués à partir du 16 novembre 2020 sont différents des groupes en vigueur depuis la rentrée. Les élèves ont été informés à quel groupe ils appartenaient.

Durant la semaine où les élèves ne sont pas au lycée, les professeurs leur donneront du travail à faire, des devoirs à réaliser à la maison, des leçons pour préparer la semaine suivante.

Les élèves continueront d'être évalués quelque soit les modalités d'accueil.

Les emplois du temps ont été prévus pour toutes les classes, même celles qui débiteront leur PFMP prochainement, et cela en prévision de leur retour puisque nous ne connaissons pas conditions sanitaires des prochaines semaines.

Les communications entre les enseignants et les élèves se feront prioritairement via l'ENT.

Avec les nouveaux emplois du temps qui débiteront le 16 novembre, le protocole sanitaire change-t-il?

Le protocole sanitaire ne change pas avec les nouveaux emplois du temps, le lycée a mis en place tout ce qui pouvait être fait.

Le seul changement concerne les classes accueillies tous les jours qui se sont vues attribuer une salle plus grande pour respecter la distanciation.

Y-a-t-il des cas covid positifs au lycée?

A ce jour, il y a cinq cas déclarés positifs dans quatre classes. Les élèves ont été pris en charge par l'infirmière du lycée selon la procédure en vigueur. Les cas contacts identifiés ont été informés par l'infirmière pour les conseils de dépistage et d'isolement.

Il est constaté, lors du recueil d'informations pour le recensement des cas contact, que la contamination s'est déroulée lors de moment entre élèves, sans masque, et avec des contacts physiques. Il est important de rappeler que le port du masque et le respect des gestes barrière doivent être respectés à tout moment. Cela implique de ne pas se laisser aller à des témoignages d'affection physique.

Pour information, un élève ne peut se déclarer cas contact tout seul et être absent de l'établissement de son propre chef.

Suite aux déclarations du ministre du 5 novembre 2020, comment va s'organiser le lycée?

Le lycée reviendra vers les élèves, étudiants et les responsables légaux semaine prochaine pour la mise en place de la continuité pédagogique.

Qu'a fait le lycée en matière de protocole sanitaire?

L'application du protocole sanitaire dans le lycée, en plus des protocoles officiels déjà en place, a été la suivante :

- Pour tous les élèves

- Kit de nettoyage et de désinfection dans chaque salle de classe
- Gel hydro-alcoolique dans chaque salle dépourvue d'un point d'eau
- Attribution d'une salle de classe pour chaque classe
- Distanciation au service de restauration avec cinq services de passage au lieu de trois
- Sens de circulation dans le bâtiment F et E

- Pour les internes

- Distanciation lors des repas dès le 3 novembre 2020 pour les internes - deux services au lieu d'un -
- Suppression des études en salles
- Mise en place d'un temps d'une heure d'étude en chambre
- Suppression des activités de groupe
- Maintien de certaines activités - ping-pong...- sous réserve du respect du protocole sanitaire
- Accès possible à la salle TV, au foyer et à l'amphithéâtre, sous réserve du respect du protocole sanitaire et du contingentement en nombre de places

Quel protocole sanitaire sera appliqué à compter du 2 novembre 2020?

Sur la base des dernières consignes apportées par le Ministère, les élèves et étudiants, leurs responsables légaux ainsi que les personnels ont été destinataires, tout comme au mois de septembre, d'un document précisant les consignes à appliquer.

Le document a été transmis via la messagerie de l'ENT et sera remis en mains propres aux élèves et étudiants lu lundi 2 novembre 2020.

La distanciation, la limitation des brassages, les gestes barrières restent les consignes à appliquer strictement.

A titre d'exemple, les quatre restaurants seront utilisés pour faire déjeuner les élèves d'hôtellerie lorsque ceux-ci sont en TP afin de permettre la distanciation lors des repas dans le restaurant scolaire.

Comment le lycée et l'internat seront-ils nettoyés et désinfectés?

Des protocoles de nettoyages renforcés ont été mis en œuvre depuis le 2 mars 2020.

Les personnels chargés de l'entretien des locaux appliquent les recommandations officielles - ménage complet des locaux, aération, nettoyage des surfaces, nettoyages des objets collectifs...-.

Pour information, en plus de l'entretien réalisé quotidiennement, chaque salle dispose d'un kit de nettoyage et de désinfection qui permet aux utilisateurs des salles de réaliser un nettoyage supplémentaire.

Vie de l'établissement**Quand vont se tenir les conseils de classe ?**

Le planning des conseils de classe du 1^{er} semestre et du second semestre sont consultables sur le site du lycée et sur l'ENT.

Comment va se dérouler la rentrée de janvier 2021 ?

Pour le moment, la reprise en janvier 2021 se déroulera selon les modalités actuelles avec des classes en présentiel à 100% et d'autres en alternance. Se référer au tableau ci-dessous :

Présentiel à 100%	Présentiel en alternance Semaine A au 4 janvier 2021
1CAPA 1CAPR1 – 1CAPR2 TCAPA TCAPR1 – TCAPR2 2TECH 1TSMHR1 - 1TSMHR2 2TSMHR1 – 2TSMHR2 MC PAT MC SOM	2BP1E groupe 1 2BP2E groupe 2 1BP1E groupe 1 1BP2E groupe 2 1BPA1 groupe 1 1BPA2 groupe 2 TBP1E groupe 1 TBP2E groupe 2 TBPA1 groupe 1 TBPA2 groupe 2 1TECH groupe 2 TTECH groupe 2
Des modifications pourront intervenir selon l'évolution des consignes officielles.	
Si de nouvelles décisions sont prises par le gouvernement, comment puis-je savoir ce que va faire le lycée? Le lycée vous informera au plus vite des répercussions des décisions officielles via l'ENT sur les boites de messagerie élèves et parents ainsi que sur le site du lycée via la FAQ.	
La boutique sera-t-elle ouverte à la clientèle? La boutique sera ouverte aux jours et heures habituels. Le respect de la distanciation et du port du masque est impératif.	
Quand les réservations au restaurant et à la brasserie seront-elles possibles? Les restaurants et brasserie sont fermés à la clientèle à compter du 2 novembre 2020 pour une durée de quatre semaines. Il n'y a pas d'accueil de clientèle extérieure. Les restaurants seront utilisés pour faire déjeuner les élèves d'hôtellerie lorsque ceux-ci sont en TP afin de désengorger le service de restauration collective et permettre la distanciation lors des repas dans le restaurant scolaire.	
Rentrée du 2 novembre - Hommage à Samuel Paty -	
J'ai entendu dans les médias que la rentrée était décalée à 10h00. A quelle heure les élèves doivent-ils arriver le 2 novembre 2020? Il y a eu effectivement une première annonce d'un décalage d'heure pour la rentrée retransmise par les médias. Monsieur le Ministre a décidé de maintenir la rentrée aux horaires habituels de chaque établissement. Les élèves et étudiants doivent donc se présenter dans l'établissement le lundi 2 novembre 2020 selon leur emploi du temps habituel.	
Que va-t-il se passer le 2 novembre 2020 pour l'hommage à Samuel Paty? Conformément aux consignes transmises par le Ministère de l'Éducation Nationale, il sera fait lecture de la lettre de Jean Jaurès aux instituteurs et institutrices du 15 janvier 1888. Suivra ensuite une minute de silence à 11h00.	
L'internat est-il ouvert le dimanche 1^{er} novembre 2020? L'internat n'est pas ouvert le dimanche 1 ^{er} novembre 2020. L'information a été transmise via l'ENT et par voie d'affichage avant les vacances de la Toussaint.	
Scolarité - Documents -	
J'ai besoin d'une attestation de déplacement, comment faire?	

Deux possibilités :

- Une attestation a été transmise via Pronote par courrier électronique aujourd'hui. Si celle-ci ne vous est pas parvenue, reportez vous au point ci-dessous.

- L'attestation est téléchargeable à partir de Pronote via votre espace ENT.

Une fois connecté, il vous faut aller sur "mes données" puis "documents à télécharger". L'attestation apparaît en format pdf, il ne vous reste plus qu'à l'imprimer.

Les élèves et étudiants sont tenus d'avoir cette attestation sur eux lors de leurs déplacements.

Il ne sera pas délivré de duplicata par le lycée.

Je suis étudiant en BTS et j'ai compris que l'enseignement supérieur se déroulait à distance. Dois-je aller en classe au lycée?

Les universités sont effectivement tenues d'organiser l'enseignement à distance pour leurs étudiants. Ceux du lycée Georges Baptiste seront accueillis en classe à compter du 2 novembre 2020 par leurs professeurs.

J'ai besoin d'un certificat de scolarité, comment faire?

Trois certificats de scolarité ont été remis aux élèves en septembre.

En cas de besoin vous pouvez télécharger un exemplaire de certificat à partir de Pronote via votre espace ENT.

Une fois connecté, il vous faut aller sur "mes données" puis "documents à télécharger". Le certificat de scolarité apparaît en format pdf, il ne vous reste plus qu'à l'imprimer.

J'ai besoin d'un renseignement ou d'un document, comment faire?

L'accès au lycée est possible sous réserve du respect des consignes du protocole sanitaire.

Dans la mesure du possible, il est demandé que les questions soient adressées par message électronique au service concerné ou bien par téléphone.

Pour tout ce qui concerne la vie scolaire (absences, retard...), il faut écrire à : cpe.0763237f@ac-rouen.fr

Pour tout ce qui concerne les frais de scolarité (internat, facture demi-pension, bourses...), il faut écrire à : int.0763237f@ac-rouen.fr

Pour toute autre demande, il faut vous adresser au secrétariat de direction et écrire à : 0763237f@ac-rouen.fr

Stages - PFMP -

Comment vont se faire les PFMP qui devaient débuter en janvier 2021?

Les PFMP des TBP1E et TBP2E, MC pâtisserie et cuisinier en dessert de restaurant, et MC sommellerie qui devaient se dérouler en janvier 2021 sont-décalées.

Les élèves concernés, ainsi que leurs responsables légaux, ont été informés des décalages via l'ENT et leur professeur principal.

Cette décision est sujette à modifications dans les semaines à venir selon les informations officielles qui nous parviendront.

Ma PFMP en 2BP devrait débuter le 23 novembre 2020 mais comme les entreprises sont fermées que dois-je faire?

La PFMP des 2BP1E et 2BP2E qui devait se dérouler du 23 novembre 2020 au 20 décembre 2020 est annulée.

Aucun élève ne doit être en entreprise même si celle-ci fait de la vente à emporter.

Tous les élèves seront accueillis en cours selon l'emploi du temps qui leur a été distribué la semaine dernière.

Ma PFMP en TTech devrait débuter le 23 novembre 2020 mais comme les entreprises sont fermées que dois-je faire?

La PFMP des TTech qui devait se dérouler du 23 novembre 2020 au 20 décembre 2020 est annulée.

Aucun élève ne doit être en entreprise même si celle-ci fait de la vente à emporter.

Tous les élèves seront accueillis en cours selon l'emploi du temps qui leur a été distribué la semaine

<p>dernière.</p>
<p>Je suis en PFMP, ai-je besoin d'une attestation pour circuler?</p> <p>Il peut être judicieux d'avoir une copie de sa convention de PFMP sur soi afin de prouver le motif de son déplacement.</p>
<p>Ma PFMP en TCAPA débute le 23 novembre 2020 et j'ai reçu le 10 novembre un nouvel emploi du temps. Ma PFMP est-elle annulée ?</p> <p>La PFMP n'est pas annulée et reste prévue. L'emploi du temps distribué est en prévision du retour après la PFMP dans la nouvelle organisation qui débute le 16 novembre et qui sera peut-être encore active à la rentrée de janvier.</p> <p>Les élèves seront prévenus en temps utiles à quel emploi du temps ceux-ci devront se fier.</p>
<p>Ma PFMP en 2BP devrait débiter le 23 novembre 2020 mais comme les entreprises sont fermées que dois-je faire?</p> <p>Pour le moment il faut attendre les nouvelles directives au plan national.</p> <p>Le lycée donnera des informations début de semaine prochaine.</p>
<p>Ma PFMP en hôtellerie-restauration devrait débiter le 2 novembre 2020 mais comme les entreprises sont fermées que dois-je faire?</p> <p>Puisque les entreprises sont fermées les élèves viennent en cours au lycée comme d'habitude. Les élèves de TBP1E, TBP2E, 1BP1E, 1BP2E, TCAPR1 et TCAPR2 sont concernés par cette mesure.</p>
<p>Ma PFMP en hôtellerie-restauration qui débutait le 2 novembre 2020 étant supprimée, sera-t-elle décalée ou reportée?</p> <p>Dans l'état actuel des informations en notre possession, il n'est pas possible de répondre à cette interrogation.</p> <p>Le lycée ne manquera pas de vous informer des décisions qui seront prises.</p>
<p>Ma PFMP en boulangerie-pâtisserie débute le 9 novembre 2020. Aura-t-elle lieu?</p> <p>A ce jour, il n'y a pas de raisons que cette PFMP soit supprimée. Elle est donc maintenue pour le moment.</p>
<p>Ma PFMP en 2BP1E, 2BP2E et TTech débute le 23 novembre 2020. Aura-t-elle lieu?</p> <p>Il n'est pas possible de répondre définitivement à cette question en l'état actuel des informations que nous possédons.</p> <p>Le lycée vous informera dans les prochains jours des décisions prises au vue de l'évolution de la situation.</p>
<p>Inscription - Réinscription - Poursuite d'études - Orientation - Examens -</p>
<p>Parcoursup 2021</p> <p>Les élèves peuvent consulter le site à compter de ce jour.</p> <p>Tous ont été destinataire du planning de l'année avec les dates à ne pas manquer.</p> <p>Des alertes seront faites pour rappeler aux élèves les temps forts de cette procédure.</p>
<p>Quand se feront les inscriptions aux examens ?</p> <p>Les procédures débiteront à compter du 2 novembre 2020. Les élèves concernés vont être informés des modalités d'inscription très prochainement.</p> <p>Il faudra accorder la plus grande attention au document et aux délais impartis lors de cette phase préliminaire.</p>